

## Formation et Information Mobilité

Association Formation Et Accompagnement Personnes En Contrats Aides (afapca)

[Voir les autres services \(12\)](#).

Périmètre : **Cantal**

---

### Présentation du service

Accompagner les publics dans leur mobilité quotidienne au travers d'atelier pédagogique sur la mobilité Informer les professionnels de l'accompagnement et les publics, des prestations proposées par la Plateforme de mobilité Cantal'Mouv

Ce service répond aux besoins

 MOBILITÉ • Autre

### Type de service

Formation • Information

### Description du service

Programmation sur demande des ateliers dans le cadre de l'accompagnement.

Le formateur présente des informations sur le Transport A la Demande, le covoiturage, l'autopartage, le site Cantal'Mouv, le calculateur d'itinéraire

## Contact

 04 71 43 07 20

 [contact@cantalmouv.fr](mailto:contact@cantalmouv.fr)

## Informations clés

 **Ce service est cumulable avec d'autres dispositifs**

---

### Fréquence et horaires

Tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 sur rendez vous

### Accueil

En présentiel • 10 PL DU CHAMP DE FOIRE, 15000 AURILLAC

À distance

## Partager ce service

 <https://dora.fabrique.social.gouv.fr/services/association-formati...>

 **Télécharger en PDF**

## Qui peut bénéficier de ce service ?



### Le public concerné

- Demandeur d'emploi bénéficiaire des minimas sociaux
- Demandeur d'emploi non indemnisé
- Demandeur d'emploi en contrat aidé
- Public bénéficiaire du Revenu de Solidarité Active (RSA)
- Adhérent au Contrat de Sécurisation professionnelle (CSP)
- Bénéficiaires de l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS)
- Bénéficiaire de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH)
- Demandeur d'emploi avec un projet de créateur/reprise d'entreprise
- Demandeur d'emploi recruté sur un emploi Avenir
- Bénéficiaire de prestation familiale
- Demandeur d'emploi
- Demandeur d'emploi indemnisé
- Adultes en situation de handicap
- Intérimaire

### Les critères d'admission

- Etre adressé.e par un prescripteur partenaire
- Exclu.e du système bancaire classique (faible revenu ou situation professionnelle fragile)
- Demande adressée par un travailleur social
- Reconnaissance de la Commission des Droits et de l'Autonomie pour les Personnes Handicapées (CDAPH)
- Personnes accompagnées dans le cadre d'un Contrat d'Engagement Réciproque (CER)

### Les pré-requis, compétences

- Aucun

---

## Comment mobiliser ce service ?



### Les démarches à réaliser

#### Pour les accompagnateurs

- Envoyer un mail avec une fiche de prescription

#### Pour les bénéficiaires

- Se présenter
- Etre orienter par un prescripteur (Pôle Emploi, Cap Emploi, Mission Locale, Assistante Sociale du Conseil Départemental, CIDFF, SIAE...). Ce prescripteur se chargera de transmettre une fiche de prescription signée

### Les documents à fournir

#### Documents à compléter

- Fiche\_de\_Prescription\_\_mobilité\_2022 (.pdf)
- <https://www.cantalmouv.fr/>

#### Justificatifs à fournir

- Attestation d'inscription pole emploi
- Attestation Revenu Social de Solidarité (RSA)
- Attestation Caisse Allocation Familiale (CAF)
- Contrat d'intégration Républicaine de - 24 mois